



ESSONNE
NUMÉRIQUE

FICHE ACCES IMMEUBLE / BON POUR ETUDE

Référence dossier :

Adresse de l'immeuble :

Nombre de logements (y compris loges, chambres de bonne) :

Syndic / Bailleur

Conseil syndical / représentant de
l'immeuble

Raison sociale :

Adresse :

Nom du gestionnaire ou assistante :

Tel :

Fax :

E-mail :

Nom du responsable :

Tel. du responsable :

Autres membres (préciser tel.) :

Dossier technique amiante

Le permis de construire a-t-il été délivré avant le 1^{er} juillet 1997 ? Oui Non

Si oui, merci de nous retourner le DTA (Dossier Technique Amiante)



*Ce document est **obligatoire** conformément au code du travail relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante. Nous attirons votre attention que sans la fourniture de ce document, les travaux de câblage ne pourront être réalisés par nos équipes.*

Accès immeuble

Gardien

Digicode ou interphone

Habitant

Nom du gardien :

Tel. du gardien :

Horaires du gardien :

Code 1^{ère} porte :

Code 2^{ème} porte :

Interphone :

Nom de l'habitant :

Tel. de l'habitant :

Appel préalable demandé avant
intervention : OUI/NON

Accès au sous-sol

L'accès au sous-sol ou locaux techniques nécessite-t-il une clé ? Oui Non

Si oui, où récupérer la clé ? Gardien Syndic Boite à clé Habitant

Autres informations utiles pour l'accès à l'immeuble

Si connu, merci d'indiquer si immeuble de type « Haussmanien » et/ou si immeuble comporte des appartements de type duplex/triplex, ou autres spécificités :

Bon pour accord

Date, cachet et signature

Autorise NGE Infranet et les sociétés qu'elle mandatara à pénétrer dans l'ensemble des parties communes de l'immeuble afin de réaliser une étude technique pour un câblage de l'immeuble en fibre optique.